

TAIWAN



Assistants de langue française

Fiche-pays 2022-2023

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 19 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques à Taiwan	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française. Les personnes ayant la double nationalité franco-taiwanaise ne peuvent pas candidater pour Taiwan ; • être âgé(e) de 20 à 30 ans au moment de la validation de la candidature ; • avoir une connaissance du chinois permettant de faire face à la vie quotidienne ; • ne pas avoir été assistant(e) de langue française à Taiwan par le passé ; • avoir validé au minimum une L2 au moment du dépôt du dossier.
Villes ou régions d'affectation	<p>Voir la carte Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	Écoles primaires, collèges, lycées, universités, Association des professeurs de français de Taiwan
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir de la mi-avril 2022.</p> <p>Contrat 9 mois (septembre 2022 - juin 2023)</p>
Temps de travail et de congés	<p>15 heures par semaine. Plusieurs types de postes sont susceptibles d'être proposés :</p> <p>1 poste de 15 heures par semaine au sein de l'Association des professeurs de français de Taiwan (APFT) pour l'organisation et la coordination d'activités pédagogiques et culturelles. L'assistant est déchargé de cours.</p> <p>18 postes au sein des classes selon l'une des configurations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environ 12 heures par semaine à l'université et 3 heures dans un collège, un



	<p>lycée ou une école primaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environ 12 à 15 heures par semaine dans des écoles primaires et/ou des collèges avec éventuellement des interventions ponctuelles à l'université ; - 15 heures dans les lycées et collèges de Taipei, et sa région. <p>Congés selon les calendriers scolaire et universitaire locaux.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle 30 000 NTD soit environ 925€ net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change).</p> <p>Installation Quelques postes offrent la possibilité d'être logé sur le campus, mais la majorité des assistants de langue doivent trouver leur logement hors campus. Dans les deux cas, le loyer est à la charge de l'assistant.</p> <p>Remboursement du billet d'avion aller-retour par le Bureau français de Taipei (BFT), à hauteur de 600€ maximum au terme du contrat et sur présentation des pièces justificatives (billets d'avion et rapport sur l'année à Taiwan). Remboursement effectué en NTD.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut d'étudiant stagiaire.
Visa	Frais de visa : 57€ (tarif visa de résident applicable en 2021)
Couverture sociale	Police d'assurance individuelle obligatoire à la charge de l'assistant (maladie-accident-rapatriement et responsabilité civile) pour les 6 premiers mois, puis inscription obligatoire au régime taiwanais (NHI). La cotisation mensuelle était de 826 NTD en 2021, soit environ 25€.
Réunion d'information	Une réunion d'information sera organisée avant le départ, courant juin 2022, au Bureau de Représentation de Taipei en France (BRTF) situé à Paris. La participation des futurs assistants est fortement conseillée.
Liens utiles	Service consulaire du BRTF : www.roc-taiwan.org/fr_fr/post/136.html Service Education du BRTF : www.edutaiwan-france.org/ Bureau français de Taipei (BFT) : www.france-taipei.org
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Le renouvellement des assistants de langue française n'est pas autorisé.



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 villes ou régions**.

Exemple :

Choix 1 : Kaohsiung

Choix 2 : Taipei et

région

Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par villes/régions des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2021-2022 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Kaohsiung (2)
Nantou (1)
Taichung (2)
Tainan (1)
Taipei et région
(11)
Taoyuan et région
(2)

